

CONVOCAATION AG MIXTE

Cesson Sévigné, le 17 mai 2024

Cher(e) Adhérent(e),

Vous êtes invité aux Assemblées générales du FBP, de BIOCOM, OUEST, de l'AFCBM, de l'URPS Biologie Bretagne qui se tiendront le :

Jeudi 20 juin 2024 à 18h30
à l'hôtel Mercure Lac de Maine – 2 allée du Grand Launay 49000 ANGERS

ORDRE DU JOUR

18h15 : Accueil des participants

18h30 : AG Ordinaire annuelle du **SBBPL** :

- Rapport d'activité et rapport financier du SBBPL – approbation des comptes
- Présentation des comptes et de l'activité de **BIOCOM OUEST** et nomination du commissaire aux comptes.

AG Ordinaire annuelle de l'**AFCBM** de Bretagne et Pays de Loire – approbation des comptes

- Rapport d'activité et bilan financier

AG Ordinaire annuelle de l'**URPS Biologie Bretagne** – approbation des comptes

- Rapport d'activité et financier

Présentation de l'activité du syndicat et des projets en cours par le Président, Olivier Garnier.

L'AG sera suivie de la formation « Diagnostics des arboviroses » dans le cadre de nos soirées scientifiques. Un cocktail dînatoire sera servi à l'issue de celle-ci.

Merci de confirmer votre présence à l'AG par mail à isabelle.delormes@armoris.bzh ou par fax au **02 23 45 04 08** au plus tard le 18 juin 2024. En cas d'absence, merci de renvoyer le pouvoir joint.

Cordialement,

Le Président Olivier GARNIER

**ASSEMBLEES GENERALES
SBBPL, AFCBM Bretagne Pays de Loire et URPS BIO Bretagne**

**Jeudi 20 juin 2024 à 18h30
à l'hôtel Mercure Lac de Maine 49000 ANGERS**

**COUPON REPONSE A FAXER AU 02.23.45.04.08 ou
isabelle.delormes@armoris.bzh
AVANT LE 18/06/2024**



Cachet du laboratoire

NOM :

PRENOM :

- sera présent aux Assemblées Générales du 20 juin 2024 à 18h30
- participera à la soirée scientifique du 20 juin 2024 à 19h30

POUVOIR

Je soussigné, adhérent du SBBPL donne pouvoir à
..... pour me représenter et voter en mes lieu et place lors de
l'Assemblée Générale du 20 juin 2024.

« Bon pour pouvoir » (à ajouter manuscrit avant signature)

SIGNATURE

DATE :

Pouvoir à **renvoyer** avant le 18/06/2024 en cas d'absence.